

MINISTRE DE LA DEFENSE  
ET DES ANCIENS COMBATTANTS

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION CENTRALE DES  
RESSOURCES HUMAINES ET DE  
LA MOBILISATION



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

N°2025-215/MDAC/SG/DCRHM

Ouagadougou, le... 24 JUIN 2025

CONFIDENTIEL

## LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

### COMMUNIQUE :

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants informe le public Burkinabè qu'il est organisé, pour les besoins des Forces Armées Nationales, un concours pour le recrutement de trois cents (300) Elèves Sous-Officiers de Gendarmerie dont deux cent quatre-vingt-cinq (285) garçons et quinze (15) filles au titre de la 53<sup>ème</sup> promotion, session 2025.

Peuvent prendre part au dit concours les candidats des deux (02) sexes remplissant les conditions suivantes :

1. Etre titulaire du Baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent par l'Etat,
2. Avoir au moins 1 m 70 pour les candidats de sexe masculin et 1 m 65 pour les candidats de sexe féminin,
3. Etre âgés de :
  - o 20 ans au moins et de 25 ans au plus au 31 décembre 2025, (C'est-à-dire être né entre le 31/12/2000 et 31/12/2005) pour les garçons ;
  - o 18 ans au moins et de 23 ans au plus au 31 décembre 2025, (C'est-à-dire être née entre le 31/12/2002 et 31/12/2007) pour les filles ;
4. Etre célibataire sans enfant à charge ;
5. N'avoir pas d'engagement à la fonction publique ;
6. Ne pas être en cours de formation dans une école ou centre de formation.
7. Etre de bonne moralité, physiquement et psychologiquement aptes à suivre la formation.
8. Etre enrôlé Volontaire pour la Défense de la Patrie (VDP) au moins douze (12) mois à la date du début du dépôt des dossiers de candidature (pour les candidats VDP) ;
9. Détenir un contrat à jour (pour les VDP).

**N.B : Une priorité sera accordée aux VDP, aux veuves et orphelins des FDS tombés sur le champs d'honneur.**

## I. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé comme suit :

- 1) Une demande manuscrite, timbrée à 200 FCFA, adressée à Monsieur le Ministre d'Etat Ministre de la Défense et des Anciens Combattants ;
- 2) Un (01) extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif tenant lieu et datant de plus de trois (03) ans (**les photocopies légalisées ne seront pas acceptées**) ;
- 3) Un (01) certificat de nationalité Burkinabè (**les photocopies légalisées ne seront pas acceptées**) ;
- 4) Un (01) bulletin n°3 du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois à la date du dépôt ;
- 5) Une (01) photocopie certifiée conforme du baccalauréat ou du diplôme reconnu équivalent par l'Etat ;
- 6) Une photocopie certifiée conforme du relevé de notes du baccalauréat ;
- 7) Une (01) photocopie légalisée de la carte nationale d'identité Burkinabè (CNIB) ;
- 8) Un (01) certificat de visite et de contre-visite datant de moins de trois (03) mois délivré par un médecin militaire ;
- 9) Un contrat d'engagement VDP à jour pour les candidats VDP ;
- 10) Un (01) curriculum vitae ;
- 11) Un (01) certificat de non grossesse délivré par un médecin militaire pour les candidats de sexe féminin.

## II. DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature seront reçus du **07 au 21 juillet 2025** sur présentation de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè dans les postes de Commandement des Groupements de Gendarmerie Départementale de **Bobo-Dioulasso, Dédougou, Dori, Fada N'Gourma, Gaoua, Kaya, Koudougou, Ouagadougou, Ouahigouya et Tenkodogo.**

**NB : Aucune procuration ne sera acceptée.**

## III. DEROULEMENT DU CONCOURS

Le concours, comportant les épreuves physiques, sportives et écrites, se déroulera dans les localités ci-dessus citées selon le calendrier ci-après :

### ✓ Epreuves Physiques et Sportives :

- Du **27 au 29 juillet 2025** dans tous les centres. Elles comprennent les épreuves sportives suivantes :

Pour les candidats de sexe masculin

- **100 mètres ;**
- **1000 mètres ;**
- **Grimper de corde 5 mètres, sans l'aide des pieds.**

Pour les candidats de sexe féminin

- **80 mètres**
- **800 mètres**
- **Grimper de corde 5 mètres avec l'aide des pieds.**

**Toute moyenne inférieure à 10/20 est éliminatoire. La participation aux trois épreuves est obligatoire.**



✓ Epreuves écrites :

Le 10 août 2025, les épreuves écrites porteront sur les matières ci-après :

- **Dissertation française** : durée : 02 heures.....coefficient 03
- **Mathématiques** : durée : 02 heures.....coefficient 01
- **Test Psychotechnique** : durée : 01 heure.....coefficient 02
- **Culture générale** : durée : 01 heure.....coefficient 01

Toute note inférieure à 07/20 est éliminatoire aux différentes épreuves.

Les candidats se présenteront sur les terrains de sport et dans les salles d'examen munis du récépissé d'inscription et de la carte nationale d'identité Burkinabè ayant servi au dépôt du dossier. L'appel des candidats se fera à **05 heures 00 minute** pour les épreuves sportives et à **06 heures 00 minute** pour les épreuves écrites.

**NB : Aucun retard de plus de 15 minutes après le début de la première épreuve sera autorisé.**

L'admission définitive n'interviendra qu'à l'issue d'une visite médicale d'incorporation.



**Intendant Colonel-Major Jean Baptiste PARKOUDA**  
**P/O Colonel-Major Jean Baptiste KABORE**  
*Officier de l'Ordre de l'Étalon*

**DIFFUSIONS :**

- sur la RNB du **02, 03, 04 et 05 juillet 2025**
- à toutes les heures de communiqué en français
- dans le Quotidien Sidwaya du **01 juillet 2025**